



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédiatres

Question écrite n° 46525

Texte de la question

M. René Rouquet souhaite appeler tout particulièrement l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la situation des pédiatres libéraux, qui s'inquiètent à leur tour des effets de la réforme de l'assurance maladie sur les secteurs de la pédiatrie et de la médecine conventionnée de proximité. À l'heure où les représentants des chirurgiens français, qui menaçaient de quitter notre pays pour une semaine d'exil symbolique, viennent de voir leurs revendications entendues et de parvenir à un accord avec le ministère de la santé et de la protection sociale pour sauver la chirurgie française, le collectif des pédiatres libéraux continue de dénoncer quant à lui la réforme de l'assurance maladie, au lendemain de son adoption à l'Assemblée nationale, car elle ne s'attaque pas, selon lui, aux causes réelles du déficit de l'assurance maladie, elle augmente les prélèvements sociaux et elle met en danger le secret médical dont chaque citoyen peut légitimement se prévaloir. Ainsi, face aux craintes de plus en plus nombreuses qui se font jour de voir notre pays subir de plein fouet les effets néfastes des déremboursements et, plus encore, la fin du caractère solidaire et universel de l'assurance maladie, il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser quelles mesures il envisage pour que le Gouvernement réponde aux attentes légitimes qui s'expriment aujourd'hui de plus en plus vivement, afin d'assurer réellement la cohérence d'un système organisé véritablement autour des besoins du patient.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46525

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7103